



Procès-verbal
Le mercredi 6 novembre 2002 - n° 128

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Mulcair (Chomedey) propose que le principe du projet de loi n° 190, Loi concernant la procédure de sélection des personnes nommées par l'Assemblée nationale et modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, soit adopté.

Suit le débat sur la motion de M. Mulcair (Chomedey).

À 12 heures, le débat est ajourné et M. Beaulne, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 04.

6 novembre 2002

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Trudel, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 135 Loi modifiant la Loi sur les agents de voyages et la Loi sur la protection du consommateur

La motion est adoptée.

M. Boisclair, ministre de l'Environnement, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 130 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives
n° 134 Loi instituant le Fonds national de l'eau

Les motions sont adoptées.

Mme Lemieux, ministre de la Culture et des Communications, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 125 Loi modifiant la Loi sur les musées nationaux

La motion est adoptée.

6 novembre 2002

M. Pelletier (Abitibi-Est) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 392 Loi visant à assurer l'approvisionnement en porc d'un abattoir exploité en Abitibi-Témiscamingue

La motion est adoptée.

Mme la Présidente communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 223 Loi concernant le Mont Saint-Louis

Le rapport précise que le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 21 décembre 2002.

(Dépôt n° 1557-20021106)

Mme Blanchet (Crémazie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 223, Loi concernant le Mont Saint-Louis.

La motion est adoptée.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 223 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de la culture et que la ministre de la Culture et des Communications soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Boisclair, leader du gouvernement, au nom de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

6 novembre 2002

(Dépôt n° 1558-20021106)

Le rapport annuel de l'Institut de la statistique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1559-20021106)

M. Trudel, ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires autochtones, dépose :

Le rapport annuel de la Commission d'accès à l'information, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1560-20021106)

M. Charbonneau, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, dépose :

Copie de deux lettres, l'une qu'il a adressée au Directeur général des élections le 8 octobre 2002 et l'autre qu'il a reçu de ce dernier le 31 octobre 2002, concernant le respect des dispositions législatives en matière de financement des partis politiques.

(Dépôt n° 1561-20021106)

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Commissaire à la déontologie policière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1562-20021106)

6 novembre 2002

M. Côté, ministre délégué à l'Habitation, dépose :

Le rapport annuel de la Société immobilière du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2001.

(Dépôt n° 1563-20021106)

M. Boisclair, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1564-20021106)

Dépôt de pétitions

M. Corriveau (Saguenay) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 000 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la lutte antiparasitaire intégrée.

(Dépôt n° 1565-20021106)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. MacMillan (Papineau) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 28 octobre 2002, qu'il a reçu de monsieur Cory Legget de Forespect inc., concernant un programme de crédits d'impôt, ainsi que la copie d'un article sur le même sujet.

(Dépôt n° 1566-20021106)

Motions sans préavis

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Énergie, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Semaine de l'efficacité énergétique qui se déroule dans toutes les régions du Québec du 4 au 8 novembre en collaboration avec les forums efficacité énergétique, le Chambre de commerce du Québec et les distributeurs d'énergie.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Houda-Pepin (La Pinière) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des affaires électroniques qui se déroule du 4 au 8 novembre 2002.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
-

6 novembre 2002

M. Brouillet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin de poursuivre l'audition du sous-ministre de la santé et des services sociaux concernant les services d'hébergement offerts aux personnes en perte d'autonomie.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, troisième vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu deux demandes de débats de fin de séance pour le jeudi 7 novembre 2002 :

- le premier, sur une question adressée par M. MacMillan (Papineau) à Mme Marois, ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, concernant la MRC Papineau ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à M. Côté, ministre délégué à l'Habitation, concernant la crise du logement.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 109, Loi sur l'Observatoire québécois de la mondialisation, ainsi que l'amendement transmis par Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté à la majorité des voix.

Le rapport amendé est adopté à la majorité des voix.

6 novembre 2002

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au jeudi 7 novembre 2002, à 10 heures.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat sur la motion d'ajournement, Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose le retrait de la motion.

Un débat s'ensuit.

À 17 h 42, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend les travaux.

Les travaux reprennent à 18 heures.

À 18 h 01, M. Bissonnet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, les motions d'ajournement des travaux et de retrait de Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, deviennent caduques et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 7 novembre 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL